



**AVIS A LA BATELLERIE N° 2019/BAÏSE/Dép47/003**

**RIVIERE LA BAÏSE**

Vu le code des Transports, 4<sup>ème</sup> partie,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014231-0002 du 19 août 2014, portant règlement particulier de police de la navigation sur la rivière Baïse, à l'amont de l'embranchement avec le canal de Garonne, dans le département de Lot-et-Garonne,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 25 août 2014 portant règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire du canal des Deux Mers et ses embranchements,

Le service Navigation de l'Unité Départementale du Marmandais,

**INFORME**

Les usagers de la **rivière La Baïse**, que la navigation est fermée, sur tout le linéaire départemental à compter de ce jour, dimanche 26 Mai 2019 à 11h00. le niveau de la Baïse dépasse le niveau des plus hautes eaux navigables

Pour le Chef de l'Unité Départementale du Marmandais,

Service Navigation

**Alain VEZZOLI**